Tagesfamilien Schweiz
Accueil familial de jour Suisse
Famiglie diurne Svizzera

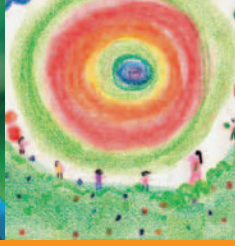

Rapport annuel 2011

www.accueilfamilialdejour.ch

info@accueilfamilialdejour.ch

Le mot de la présidente et directrice
Nadine Hoch

«La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.»

Kofi Annan
(cité dans le Journal des crèches de l'ASSAE)

Le 20 mai 2011, la Fédération suisse Accueil familial de jour (FSAFJ) fêtait ses cinq ans d'existence.

Pendant ces cinq années, de nombreux parents et associations membres nous ont sollicité. Par ailleurs, nous avons multiplié les contacts avec les administrations publiques et les membres.

Nous avons pu développer nos activités grâce à l'aide financière obtenue à partir de 2008 dans le cadre du crédit «associations faîtières des organisations familiales» de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) mais aussi grâce aux sponsors et aux cotisations des membres.

Outre ces activités, notons également les principales réalisations :

- mise en ligne d'un nouveaux site internet ;
- gestion des adresses des associations membres ;
- acquisition de nouveaux membres ;
- mise en place des secrétariats de la fédération en Suisse alémanique et romande ;
- offres de cours de formation pour les comités et coordinatrices alémaniques ;
- offres dans le domaine des assurances ;
- création de statistiques propres à la branche ;
- adoption de lignes directrices de qualité (2008) ;
- lancement d'une campagne nationale de promotion et organisation d'un colloque national à Berne (2010) ;
- élaboration d'un concept national de formation des familles d'accueil (2011).

Mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers ! De grands bouleversements nous attendent ! En effet, la FSAFJ et l'Association suisse des structures d'accueil de l'enfance (ASSAE) souhaitent fusionner en une seule faîtière nationale de prise en charge extrafamiliale d'enfants. Si elle se réalise, cette fusion regrouperait près de 800 associations actives dans ce domaine.

Le processus de fusion a déjà commencé. Il tend vers notre but de devenir «une fédération forte, porteuse de tous les intérêts dans le domaine de la prise en charge extrafamiliale d'enfants».
Dans le groupe de travail composé de Talin Stoffel (ASSAE), Regula Ruflin (socialdesign, directrice de projet) et moi-même avons posé les bases de la future faîtière. Une rencontre entre les comités des deux fédérations a eu lieu à Berne le 28 novembre 2011. A cette occasion, les deux comités ont confirmé leur intention de fusion et l'ont matérialisée dans une lettre d'intention.

L'association «éducation+accueil» n'a pas rejoint le processus de fusion. J'espère cependant que cette dernière adoptera la voie commune de la prise en charge extrafamiliale et parascolaire d'enfants dans un avenir proche.

L'équipe en charge du projet doit régulièrement répondre à des questions concernant la justification et les avantages d'une fusion. Voici les trois critères principaux qui plaident en faveur de la fusion :

- L'union fait la force : chaque association profite des points forts de l'autre, même si chacune est différente (taille, population, structure, offres, moyens de communication).
- Être une interlocutrice au niveau national : afin d'être mieux perçue et avoir plus de poids. Mais aussi afin de continuer à percevoir l'important soutien financier de l'OFAS.
- Se porter garantes ensemble des mêmes objectifs : soutenir non seulement une prise en charge extrafamiliale d'enfants de qualité, mais aussi en poursuivre l'expansion.

Autres raisons :

- La FSAFJ et l'ASSAE s'adressent à la même population : elles évoluent toutes deux dans un marché en croissance et sont confrontées à des bases légales hétérogènes.
- Les deux associations luttent contre les mêmes difficultés : travail dans un domaine où la prise en charge est mal reconnue financièrement, 98% de femmes employées, pénurie de main d'œuvre qualifiée, fluctuation du personnel, membres structurellement identiques dans les deux fédérations (comités bénévoles et nombreuses structures de taille modeste)
- De plus en plus de membres proposent déjà différentes formes de prise en charge. La tendance d'une collaboration entre différents modes de garde est donc déjà existante.
- Les deux fédérations proposent des offres dans le domaine de la formation, de la prestation de services et de l'information. Elles peuvent ainsi mettre en commun leurs ressources.
- Leurs groupes cibles sont identiques : des associations de prise en charge extrafamiliale d'enfants, des parents souhaitant placer leurs enfants, des administrations communales, cantonales et fédérales actives dans le domaine.

En attendant de voir ce que l'avenir nous réserve, nous espérons convaincre nos associations membres, lors de l'assemblée des délégués de 2013, que la voie commune sera la meilleure.

Rapport d'activité

Activités du comité

Le comité de la FSAFJ a effectué 177 heures de travail rémunéré et 282 heures de travail bénévole. Durant l'année 2011, il s'est réuni quatre fois pendant une journée complète et une fois en juin pour un colloque de deux jours. Le comité s'est également réuni en novembre pour une séance commune avec le comité de l'ASSAE.

Direction et secrétariats de la FSAFJ

En 2011, la direction et les secrétariats ont effectué quelque 1900 heures de travail rémunéré. Cela représente un taux d'activité total de 90% qui se répartit à raison de 30% pour la direction, 20% pour le secrétariat romand et 40% pour le secrétariat alémanique.

Assemblée des délégués le 14 mai 2011

La 5e assemblée des délégués a eu lieu au Palais des Congrès de Bienne, pour la seconde fois en deux langues.

93 personnes ont participé à cette assemblée : elles représentaient les droits de vote de 85 associations membres.
Cette année, Talin Stoffel, secrétaire générale de l' ASSAE et Anna Liechti de l'OFAS étaient présentes, à l'invitation de la FSAFJ.

Le principal point à l'ordre du jour de cette assemblée était l'adoption d'un «concept harmonisé de formation des familles d'accueil» en tant que standard de formation pour les familles d'accueil employées par nos associations membres.
Le concept a été adopté à une très large majorité. Ainsi, à compter de 2012, la formation de base sera obligatoire pour toutes les familles d'accueil employées par nos associations membres. Elle comprendra un minimum de 18 heures et des contenus d'enseignement déterminés. Trois heures par an doivent être également consacrées à la formation continue, à la gestion des conflits ou à un cours de secourisme pour enfants.
Comparé au nombre d'heures d'autres formations, ces 18 heures peuvent paraître peu. Il faut savoir qu'il s'agit d'un objectif intermédiaire que plusieurs associations n'ont pas encore atteint.

Nadine Hoch et Talin Stoffel ont par ailleurs informé l'assemblée au sujet du processus de fusion des associations d'accueil extrafamilial FSAFJ et ASSAE. Elles ont également répondu aux questions du public. Le vote positif de la majorité des personnes présentes a encouragé le comité à poursuivre le processus de fusion.

Nadine Hoch a été réélue à l'unanimité pour un mandat supplémentaire de quatre ans en tant que présidente d'Accueil familial de jour Suisse. Ni le comité, ni la direction de la FSAFJ n'ont connu de changement en 2011. L'organe de révision a été réélu.

Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
En 2011, quatre réunions ont eu lieu avec l'OFAS pour traiter du contrat de prestations (rapport de gestion) pour 2011 et pour 2012. Une réunion supplémentaire a par ailleurs été consacrée au processus de fusion.

Comité de soutien
Une nouvelle marraine nous a rejoint durant l'année 2011. Il s'agit de Francine John-Calame, conseillère nationale, Les Verts, qui soutient désormais Accueil familial de jour Suisse. La liste des marraines et parrains de la FSAFJ se trouve sur la page d'accueil de notre site (www.accueilfamilialdejour.ch)

Étude statistique des membres
En début d'année 2011, nous avons demandé à nos membres de nous fournir des données statistiques concernant la période allant jusqu'au 31 décembre 2010. Nous avons ainsi pu présenter à nos membres une évolution chiffrée de ces 5 dernières années lors de l'assemblée des délégués.
Nous aurions souhaité disposer de plus de temps pour «digérer» les graphiques et les statistiques. La présentation est disponible en tout temps sur notre site internet, dans la rubrique «Faits et Chiffres» ainsi que de manière plus détaillée dans le domaine réservé aux membres (assemblées des délégués).

Lettre de nouvelles et page web
Cinq lettres de nouvelles/Newsletter en allemand et trois en français ont été envoyées en 2011 à quelque 900 destinataires.

Les sites www.tagesfamilien.ch et www.accueilfamilialdejour.ch informent sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants. Ils sont une source de renseignements importante pour les associations membres, les parents et les personnes intéressées. L'actualisation permanente des données, en particulier les coordonnées du personnel des associations membres, requiert beaucoup de temps.

Cette année encore, plusieurs associations membres en Suisse alémanique ont profité de l'offre de sites web de la FSAFJ proposée en partenariat avec w3studio GmbH (disponible seulement en allemand pour le moment).

En fin d'année 2011, l'association d'accueil familial de jour de Zurich VZT, a mis en ligne son propre site internet en utilisant la proposition de la FSAFJ.

Cantons
Plusieurs projets sont en cours à différents endroits dans le domaine de la prise en charge extrafamiliale d'enfants. En 2011, nous avons enregistré une augmentation sensible du nombre de requêtes provenant de services cantonaux.

Cette augmentation démontre que nos compétences sont reconnues. Elles nous permettent d'assumer un rôle de consultants et d'experts dans le domaine de l'accueil extrafamilial d'enfants.

Statistiques
La FSAFJ compte 161 membres au 31 décembre 2011. 41 nouveaux membres ont rejoint ses rangs depuis sa création.

Suisse alémanique

Formation des coordinatrices
En mai 2011, 17 coordinatrices ont suivi le cours de base que la FSAFJ proposait en collaboration avec kindundbildung. Toutes ont terminé leur formation avec un mémoire de certification.

En automne 2011, une nouvelle formation a commencé avec 15 participantes. Elle se terminera en mars 2012.

kindundbildung et l'ASSAE auraient dû fusionner. Cela n'a cependant pas pu se réaliser et kindundbildung a été dissoute en janvier 2012. Dès août 2012, l'ASSAE, nouveau partenaire de la FSAFJ, reprendra les cours de formation prévus (mêmes contenus).

Offre d'assurance
En 2011, les familles d'accueil de jour ont bénéficié des nouvelles offres d'assurance qui leur étaient proposées – assurance protection juridique, déplacements professionnels et responsabilité civile (RC) pour les dommages occasionnés chez les familles de jour.
L'assurance RC entreprise, proposée à un prix similaire avec toutefois une couverture élargie (protection juridique et dommages occasionnés au domicile des familles d'accueil de jour grâce à un fonds

alimenté sur une base volontaire) a reçu un très bon accueil.
Une séance d'information sur les offres d'assurance a réuni 12 participants à Berne en novembre 2011.

Réunion des associations faîtières
En 2011, les responsables des associations faîtières régionales et cantonales se sont retrouvés deux fois en Suisse alémanique et deux fois en Suisse romande (Forum Romand).

Pour la première fois, une réunion supplémentaire a eu lieu au niveau national entre les associations cantonales faîtières romandes et alémaniques. Le but était de les informer et de les impliquer dès le début dans le processus de fusion. Cette démarche a permis de présenter les avantages et les inconvénients du futur processus. Cela a permis également d'aborder les scénarios possibles pour les associations régionales et cantonales au sein de la future faîtière.
Enfin, une réunion à des fins de clarification avec le comité et la direction de l'association Accueil familial de jour de Berne a eu lieu en 2011.

Formation des familles d'accueil
Les formatrices alémaniques se sont retrouvées en décembre 2011 pour élaborer une harmonisation de la formation des familles d'accueil, sur invitation des associations régionales. Les échanges d'expériences ont été fructueux.
Quelques associations ont déjà suivi ce nouveau concept. Dès 2012, la plupart des associations adapteront leur programme de formation au concept harmonisé de la formation des familles d'accueil.

Suisse romande

Implications régionales du projet de fusion

Le projet de fusion des organisations suisses d'accueil extrafamilial, dont Nadine Hoch a parlé plus haut, est prévu à l'horizon de 2014. Pour les Romands, ce processus apporterait de nombreux avantages, au-delà des bénéfices qui ont déjà été présentés.

Ainsi, jusqu'à maintenant, l'organisation faîtière des crèches ASSAE était surtout organisée en Suisse alémanique. Depuis la discussion sur ce projet, cette faîtière a entrepris de se rapprocher de l'association romande des crèches AROC (constituée pour l'heure des cantons de Fribourg, Genève et Vaud). A son tour, cette dernière tente de rallier les autres associations de crèches romandes.

De même, pour l'Accueil familial de jour Suisse, la discussion a permis de relancer le débat sur l'intégration des associations d'accueil familial de jour tessinoises.

Comme l'a relevé Hildegard Fässler, présidente de l'ASSAE et conseillère nationale, lors de la rencontre entre les comités de la FSAFJ et de l'ASSAE le 28 novembre 2011, une organisation faîtière nationale d'envergure, comme le serait celle de l'accueil extrafamilial, devrait mettre en valeur chaque région linguistique.

La synergie entre le travail des crèches et de l'accueil familial de jour pourrait ainsi être une chance pour les cantons latins, dépassant les spécificités de chaque domaine pour donner davantage de poids aux régions linguistiques, tout en contribuant à améliorer la visibilité de l'accueil extrafamilial.

Forum romand

Le Forum romand, qui rassemble les responsables francophones de l'accueil familial de jour, a accueilli comme nouveau membre en 2011 le président de l'Accueil familial de jour de Bienne.

Les cantons de Berne francophone, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Valais et Genève ont ainsi leur délégué dans cet organe.
Il manque toujours un membre représentant les réseaux du canton de Vaud. Nous espérons pouvoir remédier à cette situation en 2012 en rencontrant la nouvelle responsable de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants FAJE.

Le Forum romand s'est réuni à deux reprises en 2011. Lors de ces réunions, ses membres ont pu notamment échanger au sujet de l'entrée en vigueur de nouvelles lois dans les cantons de Genève, Fribourg et Neuchâtel.

Rencontre nationale entre organisations cantonales faîtières
Le 4 avril 2011, pour la première fois, les responsables des associations cantonales romandes et alémaniques se sont rencontrées à Berne.

Au-delà des différences linguistiques, les responsables de ces faîtières se sont trouvés, à leur propre étonnement, d'accord entre eux sur de nombreux points ! Les liens interculturels se sont ainsi consolidés.
Cette expérience positive sera désormais reconduite annuellement.

Journées de rencontre des coordinateur/trice/s
Nous avons composé un petit groupe de travail pour préparer la rencontre des coordinatrices de 2011. Suzanne Théberge, coordinatrice à l'association d'Accueil familial de jour de Neuchâtel-Boudry et Nicole Jacquier, coordinatrice à l'ARPAJ du Chablais, à Monthey se sont engagées pleinement aux côtés de la secrétaire romande pour cette organisation.

Avant tout, il s'agissait de choisir un thème qui réponde aux besoins pratiques des coordinatrices.
C'est ainsi que nous avons décidé de développer le sujet épineux de l'engagement des parents d'accueil. D'emblée, 2 journées se sont révélées nécessaires pour développer cette thématique.

La 1ère partie traitant des aspects juridiques et administratifs de l'engagement des parents d'accueil familial de jour s'est déroulée dans une grande salle du musée du Laténium, au bord du lac de Neuchâtel. Elle a réuni 26 participantes.
Jean-Michel Bühler, avocat spécialisé dans le droit du travail, a enchanté les auditrices par son exposé précis, axé sur des exemples pratiques du domaine de l'accueil familial de jour.

Les directeurs et chefs de service cantonaux de la jeunesse de Genève et Fribourg, Stéphane Montfort et Stéphane Quéru, ont ensuite présenté les aspects administratifs en matière d'engagement de parents d'accueil de jour dans leurs deux cantons.

La 2ème partie de ces journées de rencontre intitulée «Comment objectiver les critères d'engagement des parents de jour» sera animée par Delia Piave Werro, psychologue FSP, évaluatrice et assesseure en ressources humaines ainsi que par Christophe Gigon, formateur d'adultes, le 26 avril 2012, au Centre Pro Natura de Champittet.

Formation des coordinatrices
En 2011, 14 personnes étaient en formation pour devenir coordinatrices à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (début de la formation en septembre 2010). Elles termineront en juin 2012.

Rapport annuel 2011

Bilan 2011 *)

Actifs		Passifs	
Compte Credit Suisse	50'386	Passifs transitoires	1'270
Compte Raiffeisen	7'528	Créanciers	25'267
Actifs transitoires	1'914	Réserves [1]	21'000
Débiteurs	4'119	Capital propre	12'052
		Excédent de produits	**4'358**
Total actifs	**63'947**	**Total passifs**	**63'947**

[1]) Réserves :

Colloque national	10'000
Projet «Accueillantes familiales : quelles perspectives professionnelles ?»	5'000
Support de cours au familles d'accueil	3'000
Matériel de cours	3'000

Compte de résultats 2011 *)

Charges

Salaires	
Salaires secrétariats, présidence	71'467
Salaires comité	12'859
Frais	
Déplacements, repas	6'930
Formations, conférences	1'122
Assurances	
Charges sociales	12'789
RC prof., LAA, indemn. journ. maladie	1'910
Caisse de pension	5'910
Formation	
Direction de cours	1'065
Locaux, matériel de cours	3'524
Frais d'exploitation généraux	
Livres, revues	100
Téléphone, port, matériel bureau	2'409
Maintenance site Internet	3'921
Frais bancaires	71
Frais locaux et infrastructures	11'137
Frais d'exploitation spécifiques	
Manifestations CH-F	2'912
Assemblée des délégués	6'704
Traductions	2'320
Matériel publicitaire	4'300
Cotisations diverses	300
Projet ZuKi, ASSAE + FSAFJ	22'252
Projet «Accueillantes familiales – perspectives professionnelles»	5'000
Colloque national	10'000
Charge spéciale	148
Excédent de produits	**4'358**
Total charges	**193'508**

Produits

Produits affaires courantes	
Vente imprimés	895
Produits taxes de cours	1'040
Manifestations CH-F	2'390
Autres produits	
Intérêts bancaires	51
Contributions OFAS, Raiffeisen	140'000
Cotisations des membres	49'132
Total produits	**193'508**

*) sous réserve d'approbation par l'organe de révision

Evolution 2006 – 2010 de la Fédération en quelques chiffres

	2006	2011
membres	120	162
familles d'accueil	3'842	5'782
enfants accueillis	6'962	14'369
dont enfants en âge scolaire	47%	50%
coordinatrices	165	266
heures d'accueil facturées (en millions)	2'715	6'308

Comité FSAFJ
Présidente et directrice:
Nadine Hoch Bänziger | nadine.hoch@tagesfamilien.ch
Vice-président:
Daniel Traub | info@traub.name

Regula Müller-Schwarz | regula.mueller@tagesfamilien.ch
Renate Strahm | renate.strahm@tagesfamilien.ch
Dora Meier | dora.meier@tagesfamilien.ch

Contact et secrétariat suisse alémanique
Jutta Vallone, responsable de l'administration
jutta.vallone@tagesfamilien.ch
Tél. 044 724 48 08

Administration Fédération accueil familial de jour Suisse
Fritz-Honegger-Weg 1 • 8803 Rüschlikon

Contact et secrétariat romand
Maria Teresa Escolar Mettraux, secrétaire romande
maria.escolar@accueilfamilialdejour.ch
Tél. 079 603 79 71 (lundi et vendredi matin)

Accueil familial de jour
Samaritaine 18 • 1700 Fribourg

Fédération accueil familial de jour Suisse
Hörenstrasse 42 • 9113 Degersheim
info@tagesfamilien.ch • www.accueilfamilialdejour.ch

Relations bancaires:
Credit Suisse Winterthur
IBAN: CH47 0483 5023 4804 0100 0
Raiffeisen Wolfertswil-Mogelsberg
IBAN: CH56 8128 0000 0031 8794 2

Tagesfamilien Schweiz
Accueil familial de jour Suisse
Famiglie diurne Svizzera